



# PROGRAMME

## RÉMISE À NIVEAU CHEF D'ÉQUIPE

### SÉCURITÉ INCENDIE

## THÉORIE

- La sécurité incendie et les bâtiments :
  - Étude de plans
  - Outils d'analyse
- Règlementation incendie :
  - Évolution des textes réglementaire
- Gestion des risques :
  - Analyse des risques
  - Documents administratifs
- Conseil au chef d'établissement :
  - Notion de droit civil et droit pénal
- Correspondant des commissions de sécurité :
  - Composition des commissions de sécurité et des commissions d'accessibilité
- Les moyens de secours
- La fonction maintenance

## PRATIQUE

- Exercice d'application d'étude de plans
- Elaboration de documents administratifs

## FICHE RÉCAPITULATIVE

**Pré requis** Titulaire du diplôme de SSIAP 3 depuis plus de 3 ans où n'ayant pas exercé la fonction pendant 1607h au cours des 36 derniers mois

**Objectifs** Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour occuper le poste de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personne.

**Public Visé** SSIAP 3

**Nombre de participants** 10 personnes maximum

**Durée** 35h

**Validation Attestation**

**Lieu de formation** Dans nos locaux

## RÈGLEMENTATION

- **Arrêté du 25/06/1980** modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.
- **Arrêté du 22/06/1990** modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les petits établissements.
- **Arrêté du 30/12/2011** modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les immeubles de grande hauteur.
- **Arrêté du 02/05/2005** fixant les missions, conditions de formation et d'emploi des services de sécurité incendie et d'assistance à personne

